

ECOLE de MUSIQUE de l'HARMONIE du PAYS de MEAUX

Tarifs Saison 2021-2022

TARIFS AVEC QF* CAPM		TARIFS Hors CAPM
Formation musicale	115 €	180 €
Formation musicale + instrument ou chant	256 €	440 €
Formation musicale + instrument et initiation à l'orchestre	190 €	256 €
Formation musicale + instrument et orchestre d'Harmonie	165 €	230 €
TARIFS FORFAITAIRES SANS QF CAPM		TARIFS Hors CAPM
Pratiques collectives seules : Orchestres, chorale, atelier Jazz, musique de Chambre et ensembles	43 €	75 €
Cotisation 2 ^{ème} activité (à partir du 2 ^{ème} cycle)	100 €	256 €
Hors cursus instrumental + pratique collective	156 €	240 €
Projets scolaires	165 €	X
*Tarif dégressif 3 ^{ème} inscrit par famille	- 50 %	
*Tarif dégressif 4 ^{ème} inscrit par famille	- 75 %	

Le quotient familial (QF) ne concerne que les élèves CAPM

Il est établi sur la base de 5 tranches :

Mode de calcul : revenu imposable / nombre de parts / 12

Jusqu'à 347	: 50% du tarif de base
De 348 à 609	: - 15 €
De 610 à 873	: - 10 €
De 874 à 1135	: - 5 €
+ De 1135	: tarif de base

26 VILLES Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

BARCY, BOUTIGNY, CHAMBRY, CHAUCONIN-NEUFMONTIERS, CREGY LES MEAUX, FORFRY, FUBLAINES, GERMIGNY L'EVEQUE, GESVRES LE CHAPITRE, ISLES LES VILLENNOY, MAREUIL LES MEAUX, MEAUX, MONTCEAUX LES MEAUX, MONTHYON, NANTEUIL LES MEAUX, PENCHARD, POINCY, QUINCY VOISINS, SAINT FIACRE, SAINT SOUPPLETS, TRILBARDOU, TRILPORT, VARREDDDES, VIGNELY, VILLEMAREUIL, VILLENNOY.

MODALITES D'INSCRIPTION

*Photocopie avis d'imposition année N-1

*Acompte non remboursable de 43€ (mais déduit de la cotisation)